

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 8 juillet 2019

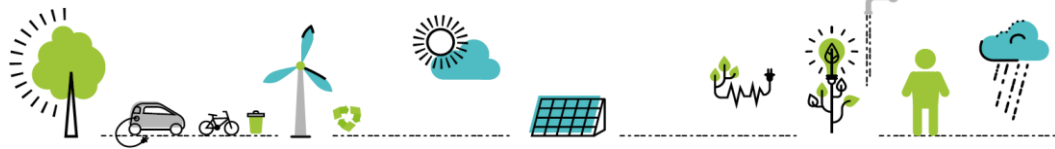
Accord de Rouen pour le climat

-

La mobilisation écologique est en route dans la Métropole Rouen Normandie

L'Accord de Rouen, plan d'actions territorial regroupant l'ensemble des engagements des acteurs de l'écosystème de la Métropole Rouen Normandie (entreprises, communes, associations, citoyens, chercheurs), signé en novembre 2018, a concrétisé l'initiative unique en son genre en France : une COP21 locale (déclinaison de la COP21 des Nations unies en 2015). L'objectif : un territoire 100% énergies renouvelables et la rénovation de l'ensemble du parc immobilier d'ici 2050. La Métropole a dans le même temps constitué sa politique « climat air énergie », socle du futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui devrait être adopté fin 2019. Après plus de 6 mois, de nombreuses actions et démarches ont déjà été menées, il est important de les poursuivre et de continuer d'agir pour le climat. Les travaux du GIEC local permettront de définir et d'orienter décisions. Afin d'accompagner le territoire la Métropole vers une démarche d'évaluation des objectifs de cette politique et de la dynamique COP21 locale, un Conseil d'évaluation de la transition écologique du territoire a été créé. Composé d'acteurs locaux dont les compétences regroupent l'ensemble des enjeux « climat air énergie », il vient en appui du partenariat renouvelé avec le WWF France, accompagner et évaluer la politique territoriale. La Métropole s'engage à continuer d'investir l'ensemble de ses forces pour faire grandir et perdurer ce mouvement afin de devenir un territoire exemplaire dans la transition écologique en France et d'offrir aux habitants un cadre de vie apaisé, où ils pourront profiter pleinement et avec fierté des efforts fournis par chacun.



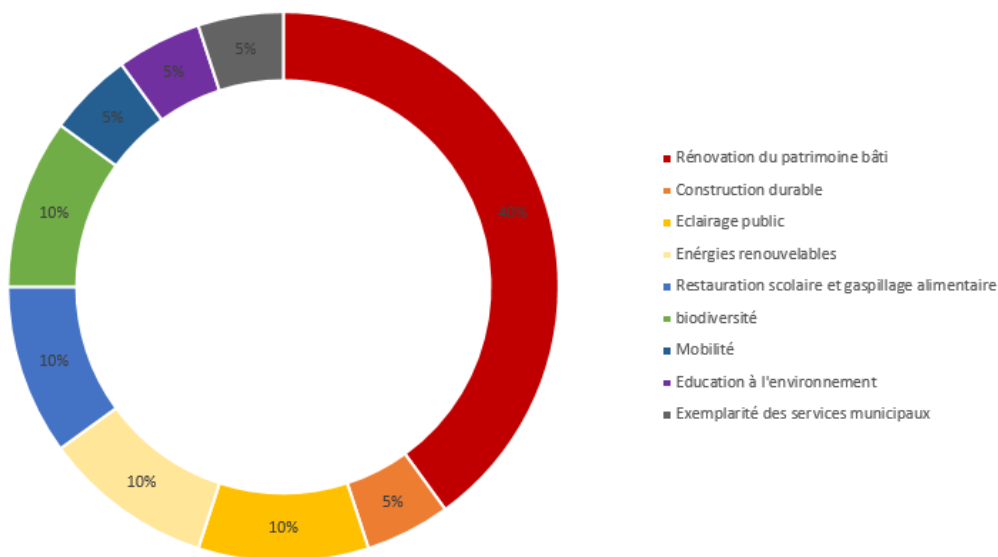


Les engagements déjà pris...

La Métropole compte poursuivre et intensifier son rôle d'accompagnateur de cette mobilisation en animant la dynamique auprès des 71 communes engagées, en renforçant les réseaux d'échanges rassemblant les élus et représentants des services municipaux pour partager et valoriser les pratiques exemplaires et en les aidant à mobiliser leurs habitants autour de ces actions.

Déjà **plus de 1 100 engagements transversaux** ont été pris par les communes notamment sur la thématique de l'énergie (rénovation, construction et énergies renouvelables). Déjà labélisé Cit'Ergie, la Métropole, a également accompagné 10 nouvelles communes dans cette démarche, portant à 13 le nombre de communes en faisant ainsi **le 1^{er} territoire français aussi largement engagé dans cette labellisation.**

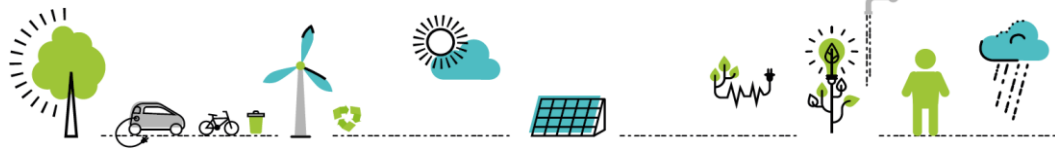
Engagements COP21 des communes



Actuellement environ **80%** des communes sont engagées dans une réflexion sur l'éclairage public et **38 communes** ont déjà mis en place une modulation de l'éclairage. Un gain notable a déjà été observé sur l'ensemble des communes avec **-11%** en kWh/an depuis 2016, avec une forte accélération entre 2017/2018 grâce au lancement de la COP21 et du travail partenarial mené avec les communes (2016 : 40 000 GWh/an >> 36 000 GWh/an en 2018).

Cette année 56 communes, contre 41 l'année dernière, ont participé à l'opération Earth Hour.

La Métropole continue son travail de mobilisation des entreprises, objectif de 100 supplémentaires en 2019, en fixant les feuilles de route des coalitions en place tout en suscitant l'émergence de nouvelles.



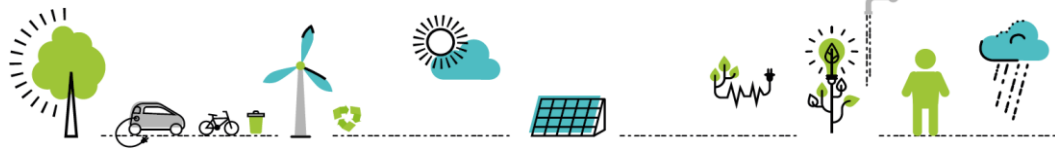
Afin que chacun se sente acteur de la transition, en commençant par le citoyen, l'application WAG portée par le WWF France, qui compte déjà près de 8 000 utilisateurs de la Métropole cumulant plus de 11 700 défis, sera poursuivie et enrichie pour faciliter et amplifier le passage à l'acte avec des solutions concrètes de proximité. Le programme de sensibilisation à l'environnement et aux pratiques durables se poursuivra auprès des communes, des clubs sportifs, des organisateurs de manifestations, des écoles, des structures sociales et autres relais...

Fort du réseau constitué, l'Atelier de la COP21 (auparavant dans le centre-ville de Rouen), a fermé ses portes le 1er juin pour laisser place à « **Mon p'tit Atelier de la COP21** ». L'objectif affirmé est d'aller à la rencontre des citoyens sur l'ensemble du territoire, en proposant des rendez-vous réguliers lors d'événements ponctuels et en partenariat avec des communes, structures et associations accueillantes.

...orientés par les travaux menés par le GIEC local...

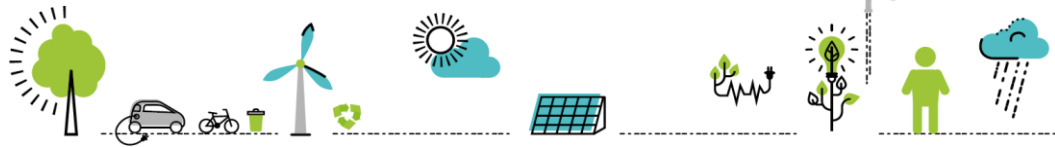
À l'instar du « Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat » (GIEC) chargé de fournir des évaluations détaillées de l'état de connaissances scientifiques sur le changement climatique, la COP21 Rouen Normandie s'accompagne d'un groupe d'experts scientifiques intitulé « GIEC local ». Sous la présidence de Benoît LAIGNEL, 15 experts ont été sollicités pour composer ce GIEC local et apporter une approche scientifique et neutre autour de dix thématiques : climat, psychologie sociale, ressources en eau, agriculture, biodiversité, qualité de l'air et santé publique, urbanisme et architecture, mobilité et aménagement, énergie, économie et sciences politiques.

L'ambition est de fournir une expertise approfondie au niveau local du changement climatique et de ces conséquences, afin d'aller vers des solutions d'adaptation appropriées au territoire. Il est urgent d'agir, ainsi des synthèses des travaux menés sont publiées et diffusées afin de faire connaître l'impact du changement climatique.



Les membres du GIEC local

Thématique du PCAET	Membre du GIEC
Changement Climatique / Eau	BENOÎT LAIGNEL, Président du GIEC local, Professeur, Université de Rouen ZEINEDDINE NOUACEUR, Vice-président du GIEC local, Climatologue, Maître de conférences, Université de Rouen
Psychologie Sociale	BORIS VALLÉE, Vice-président du GIEC local, Maître de conférences, Université de Rouen
Sol - Agriculture	MARIE ASMA BEN OTHMEN, Enseignant-chercheur à UNILASALLE
Mobilités	MICHAEL SAVARY, Responsable du Groupe Modélisation des déplacements, Département Infrastructures de Transport Multimodales, CEREMA PHILIPPE DEYSINE, Délégué général Nov@log, Pôle de Compétitivité Logistique
Urbanisme / Architecture	FABIENNE FENDRICH, Architecte Urbaniste en chef de l'État et Enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie CÉLINE FRECHET, Architecte-urbaniste, Département Aménagement Durable des Territoires, CEREMA
Économie / Sciences Politiques	RONAN CONGAR, Maître de conférences, Economie de l'Environnement, des Ressources Naturelles, du Risque, de l'Incertain - Université de Rouen OLIVIER BEAUMAIS, Professeur, Université de Rouen, Économie de l'environnement, Monétarisation du non-marchand
Qualité de l'Air	VÉRONIQUE DELMAS, Directrice, ATMO Normandie
Biodiversité	CARINE DOUVILLE, Responsable du Conservatoire Botanique National de Bailleul - Antenne Normandie, membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel MICKAËL AUBERT, Professeur au laboratoire ECODIV, Université de Rouen
Énergie	MOURAD ABDELKRIM BOUKHALFA, Directeur, INSA Rouen Normandie
Santé Publique	JOËL LADNER, Maître de conférence, Département épidémiologie et promotion de la santé, CHU de Rouen



Les premiers travaux du GIEC local ont permis de mettre en **commun les données locales et de présenter trois synthèses : sur l'évolution du climat, sur les représentations et les attitudes des populations locales face à ces changements et sur la ressource en eau et le risque inondation.**

[EXTRAITS DES SYNTHÈSES]

Évolution du climat à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie :

À l'échelle de la Métropole Rouen Normandie, une augmentation des températures de +1,3 et + 1,9 °C est observée sur la période de 1970 à 2017.

Les températures continueront d'augmenter dans les années à venir. En effet, les projections à l'horizon 2100 s'accordent sur une augmentation de la température atmosphérique de +2 à +4°C à l'échelle du bassin de la Seine (projet REXHySS). Cette augmentation de température pourrait être contenue entre +1 et + 2 °C dans le cas du scénario (RCP4,5) visant à stabiliser les concentrations de CO₂ à un horizon proche (2021 – 2050), selon les nouvelles projections du projet DRIAS (Donner accès aux scénarios climatiques régionalisés français pour l'impact et l'adaptation de nos sociétés et environnements) à l'échelle de la Normandie.

Les différences thermiques entre ville et campagne sont vraisemblablement amenées à s'accroître dans les prochaines décennies. Cette évolution se traduirait par des périodes de canicule plus fréquentes, renforçant ainsi les risques sanitaires en raison des chaleurs torrides qui règneraient de jour – synonymes de forte déshydratation – et surtout des nuits qui demeureraient étouffantes – avec une réduction notable de la durée et de la qualité de la récupération physiologique pour les citoyens. Les températures observées cette année représentent alors un bon exemple de ce qui nous attend à l'avenir avec des étés chauds qui seront de plus en plus récurrents.

Concernant l'évolution des précipitations, les simulations montrent des évolutions moins consensuelles que pour les projections des températures entre les différents modèles climatiques et peuvent être sujettes à de fortes disparités locales. Toutefois, les projections à 2100 s'accordent sur une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de fortes précipitations. Pour ce qui est des tempêtes, aucune tendance significative ne se dégage sur l'ouest de l'Europe (ni sur le nombre de tempête, ni sur leur intensité).

Représentations et attitudes des populations locales vis-à-vis du changement climatique :

La psychologie sociale s'intéresse au vécu et aux relations que nous entretenons avec les autres, à l'intérieur des groupes ou des cadres sociaux dans lesquels nous vivons. Les études menées dans ce domaine montrent que le changement climatique est principalement décrit à travers ses effets les plus marqués et donc les plus perceptibles (réchauffement, sécheresse, tempêtes). La représentation sociale du changement climatique s'avère alors influencée par les médias et apparaît fortement stéréotypée et peu empreinte de vécu.

La responsabilité humaine dans l'évolution actuelle du climat est reconnue mais il existe un décalage entre ce que pensent les individus, leurs intentions et leurs comportements qu'ils manifestent en situation. Depuis une quarantaine d'années, de nombreuses recherches étudient les facteurs influençant les comportements vers des démarches pro-environnementales telles que le modèle du Community-Base Social Marketing. Il ressort que le recours aux incitations (notamment financières) ou aux campagnes de sensibilisation montrent des limites importantes sur la sphère comportementale. Aussi, de nouveaux modèles plus orientés vers l'actions ont été développés et montrent leur « efficacité » dans le champ de l'environnement : il s'agit de la théorie de l'engagement, des modèles de communication engageante, d'implémentation d'intention, d'identification de l'action ou de normes sociales.

La ressource en eau et le risque inondation dans la Métropole rouennaise : constat et analyse prospective dans un contexte de changement climatique

À l'échelle de la Métropole Rouen Normandie, les effets du changement climatique sur la ressource en eau sont multiples : augmentation de la température atmosphérique entraînant un réchauffement de l'eau des cours d'eau, diminution du débit moyen annuel de la Seine et des rivières, baisse de la recharge moyenne annuelle et du niveau des nappes d'eau souterraine, élévation du niveau marin...

Ces changements auront des répercussions au niveau de la Seine et de ses affluents, et des eaux souterraines (nappe de la craie) dans lesquels s'effectuent les prélèvements. Il en résulterait des restrictions plus importantes et de plus en plus fréquentes, générant en conséquence des conflits d'usage entre l'industrie, l'alimentation en eau potable et les activités agricoles.

De plus, sous l'effet de l'augmentation des épisodes de précipitations extrêmes et du phénomène de blocage des écoulements par la remontée du niveau marin, la vulnérabilité au risque inondation de la Métropole pourrait s'accroître, exposant une part plus importante de la population.

Enfin, le réchauffement de l'eau et la diminution des débits de la Seine et des rivières affecteront la qualité de l'eau, ainsi que les milieux et la vie aquatiques.



Les impacts du changement climatique pour d'autres thématiques seront prochainement approfondis et feront l'objet de nouvelles publications du GIEC local, notamment sur :

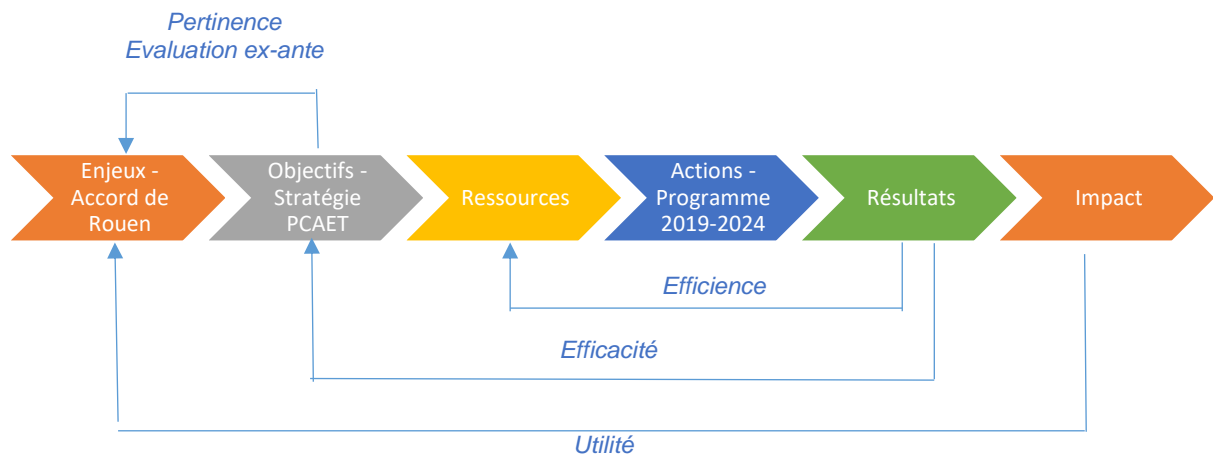
- **La biodiversité dans les milieux forestiers** : modification des conditions de développement des essences, modification de l'aire de répartition, vulnérabilité face aux feux de forêts...
- **La santé publique** : Les interactions entre le changement climatique, les changements environnementaux induits et les effets sur la santé sont de mieux en mieux compris. Ces progrès permettent aujourd'hui de mieux repérer certains des impacts présents, et d'envisager les impacts à venir, encore sous forme de scénarii. Le changement climatique aggrave déjà des risques sanitaires existants, à travers des variations de températures, des interactions avec la pollution de l'air, des modifications des précipitations, une fréquence accrue d'évènements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations, sécheresses) et de leurs conséquences directes feux de forêts).
- **La qualité de l'air** : Augmentation des bio-contaminants, stratégies « gagnant-gagnant » de la réduction des GES et des polluants atmosphériques pour l'amélioration de la qualité de l'air, et effets secondaires indésirables...
- **L'Urbanisme/architecture** : intensification des îlots de chaleur urbains, risques d'inondation suite à la crue de la Seine ...
- **L'agriculture** : modifications des rendements et de la productivité, pratiques favorisant l'adaptation du secteur...

... Et qui seront évalués par le conseil d'évaluation de la transition écologique

Dans la continuité de la dynamique COP21, il est proposé une démarche d'évaluation participative avec **la création d'un conseil d'évaluation composé d'une vingtaine d'acteurs locaux dont les compétences regroupent l'ensemble des enjeux « climat air énergie » et présidé par Boris MENGUY, Directeur du CAUE76**. Instance indépendante, le conseil d'évaluation de la transition écologique vise à apprécier l'évaluation faite par la Métropole et vérifier que les politiques et engagements des acteurs du territoire contribuent bien à la trajectoire-objectif fixée par le PCAET.

Le conseil d'évaluation aura pour mission :

- *À court terme (2019-2020)* : le suivi des objectifs du Plan Climat et de la démarche COP21
- *À moyen terme (à partir de 2020)* : l'évaluation des politiques et des actions « climat air énergie » mises en œuvre sur le territoire
 - Mesurer les effets des actions réalisées dans un but de suivi des engagements pris par la Métropole et les acteurs locaux engagés dans la COP21 ;
 - Mesurer la contribution de la politique évaluée au regard des politiques nationales ou régionales ;
 - Formaliser un avis annuel et communiquer sur la politique évaluée et sur ses résultats

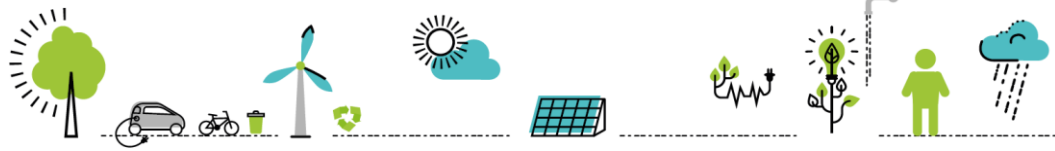


Concrètement, une liste d'indicateurs et des propositions de méthodologies d'évaluation sera fournie au conseil pour validation et amendements. **La Métropole fournira ensuite les résultats des données de suivi et le conseil d'évaluation sera sollicité pour formuler un avis critique sur ces résultats.** Ce conseil pourra solliciter la Métropole pour des investigations complémentaires. Un rapport d'avis lui sera ainsi demandé chaque année et fera l'objet d'une publication annuelle.

Les membres du conseil d'évaluation

<i>Thématique du PCAET</i>	<i>Membres du Conseil</i>
Energie	Christian PLATTIER, Banque des territoires Clément BRESCIANI, Enercoop Xavier LEMOINE, Grand Port Maritime de Rouen
Mobilité	Bernard CHAMPEAUX, CPTC - Comité pour les transports en commun Simon LARCHEVEQUE, Guidoline Sylvie FUSIL, Alternatiba
Architecture, urbanisme et logement	Boris MENGUY, Directeur du CAUE76 (Président du conseil d'évaluation de la transition écologique) Lucien BOLLOTTE, personnalité qualifiée Isabelle CHESNEAU, Architecte
Environnement : agriculture, forêt et biodiversité	Jean-Paul THOREZ, personnalité qualifiée Romain DEBRAY, ANB- Agence Normande de la Biodiversité Valérie GENOUVILLE, Chambre d'agriculture
Santé et qualité de l'air	Myriam BLANCHARD, Santé Publique France Catherine TARDIF, Effet de serre toi-même
Secteurs tertiaire et industriel	Laurence BERTHO-BEDEL, INFLUEL Jean-Michel THOUVIGNON, INNE Florence GUENTCHEFF Logistique Seine Normandie Muryelle ANGOT-LEBEY France Chimie et UIMM
Dynamique territoriale et approche transversale	Pierre CANNET, WWF Éric PRUD'HOMME, ADEME Normandie Laurenne VILLAUME, citoyenne et membre du CCD Christine LEROY, citoyenne et membre du CCD Laurent YON, Université de Rouen

Des échanges entre le Conseil d'évaluation et le GIEC local seront organisés afin d'enrichir les travaux respectifs de ces deux instances.



Le partenariat avec le WWF France renouvelé pour 3 ans

Après deux ans de collaboration, au lendemain des alertes des scientifiques sur le dérèglement du climat et l'effondrement sans précédent de la biodiversité, la Métropole Rouen Normandie et le WWF France renouvellent leur engagement pour une durée de trois ans, afin de renforcer les efforts déjà engagés pour la transition écologique et faire de la Métropole un territoire exemplaire en France.

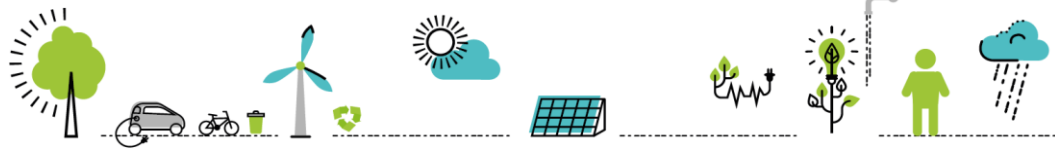
Un partenariat pour promouvoir la transition écologique à chaque échelon du territoire

Initié en 2017, le partenariat entre le WWF France et la Métropole a permis de poser les bases d'une nouvelle démarche de mobilisation autour de la première COP21 locale de France et d'aboutir à l'Accord de Rouen pour le climat, avec plus de 1 000 engagements fin 2018. D'autres territoires se sont appropriés depuis le même concept, ce qui révèle le besoin de rapprocher davantage les enjeux de transition écologique à la réalité des territoires et d'avoir des engagements forts de la part des collectivités.

Au cours de ces deux ans, le WWF France a soutenu la Métropole dans l'élaboration de sa politique « Climat Air Énergie » (PCAET) et de politiques sectorielles pour la mise en œuvre de sa transition écologique. A travers ses engagements de réduction des consommations énergétiques du territoire, de mobilité durable ou encore d'alimentation, la Métropole est en train de construire les jalons pour aller vers un territoire 100% énergies renouvelables à l'horizon 2050.

Une nouvelle phase du partenariat pour assurer la mise en œuvre de l'Accord de Rouen pour le climat

Après ce premier cycle du partenariat, il s'agit désormais de garantir sa pleine mise en œuvre avec des objectifs sectoriels et des engagements de tous les acteurs. L'enjeu est de pouvoir transformer et massifier les engagements des communes, des entreprises, des associations et des acteurs économiques du territoire pour assurer la mise en œuvre concrète du cap commun de l'Accord de Rouen pour le climat.



Les objectifs suivants structureront les suites du partenariat :

- Mettre en œuvre et suivre le projet de transition écologique de la Métropole dans tous les secteurs (énergie, mobilité, alimentation, biodiversité, etc.) en renforçant la démarche de mobilisation collective COP21 locale ;
- Faire de la transition écologique un levier de justice sociale et de solidarité entre les populations et entre les territoires ;
- Renforcer et développer la protection et l'enrichissement du patrimoine naturel du territoire, tout en structurant le volet d'adaptation au changement climatique sur le territoire.

La Métropole poursuit déjà son action et vient de devenir lauréate du dispositif Contrat de Transition Écologique de l'État. Elle entend rapidement mettre en œuvre sa stratégie de transition écologique via l'accompagnement des habitants et des acteurs économiques impliqués sur les enjeux de rénovation du parc de logements ou encore la massification de l'action dans le cadre de son PCAET et de la COP21 locale.

Elle aura également un rôle d'ambassadeur à jouer au niveau national aux côtés du WWF France pour inspirer d'autres territoires à lancer des démarches similaires à la COP21 locale au sein de l'initiative « Réinventer les Villes » du WWF France.



Retour sur...L'Accord de Rouen pour le climat



La Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale en définissant une politique « climat - air - énergie » ambitieuse. Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne pouvaient suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, ne pouvant agir directement que sur 15% des émissions de gaz à effet de serre. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui se doivent d'être exemplaires, la Métropole a donc fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Large processus de mobilisation et d'animation territoriale, le projet de COP21 Rouen Normandie a été co-construit avec deux partenaires : le WWF France et l'ADEME. Cette initiative a permis d'aboutir le 29 novembre 2018 à la signature de « l'Accord de Rouen pour le Climat » par l'ensemble des acteurs engagés concrètement dans des actions aux effets

mesurables pour le climat et la qualité de l'air.

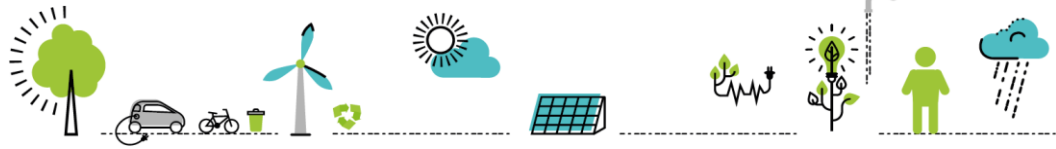
À l'action résolue de la Métropole, meilleure intercommunalité française en 2016 et 2018 pour la biodiversité et labélisée Cit'ergie en 2018, sur la qualité de l'eau, l'extension des réseaux de chaleur, le développement du solaire photovoltaïque, la mobilité du futur, les pistes cyclables, la transformation de son agriculture, l'éducation à l'environnement s'ajoute celle déterminée des communes sur leurs propres champs d'intervention. Depuis mars 2018, l'ensemble des Maires des communes du territoire, et leurs services, ont été rencontrés individuellement pour réfléchir au plus près des réalités locales et des caractéristiques urbaines, rurales, paysagères de chacun et identifier des engagements précis et réalisables. Aujourd'hui, toutes les communes de la Métropole sont convaincues par la démarche et **l'ensemble des maires des 71 communes de la Métropole se sont engagés autour de plus de 1000 actions concrètes.**

Dix d'entre elles ont manifesté leur intérêt pour une labellisation Cit'Ergie et mènent actuellement le pré-diagnostic. Ce label reconnaît la qualité et l'ambition des politiques énergie-climat des collectivités sur la base d'un référentiel européen exigeant. 3 communes pilotes (Malaunay, Petit-Quevilly, Rouen) sont déjà labélisées depuis plusieurs années.

En parallèle, **une centaine d'entreprises** est d'ores et déjà engagée, dont des entreprises majeures du territoire (Renault, Ferrero, EDF, Grand Port Maritime de Rouen, Aspen...). Elles ont été rencontrées dans le cadre d'un rendez-vous individuel ou collectif, proposé en priorité aux entreprises les plus consommatrices d'énergies et/ou celles présentant un nombre d'employés supérieur à 100. En complément, des présentations collectives ont été effectuées dans les clubs d'entreprises, filières...

17 coalitions d'actions (Salles du spectacle vivant, commerçants des Vitrites de Rouen, Entreprises du Club de la Vatine, Place portuaire verte, CUBE 2020...) regroupant des acteurs privés et publics autour d'objectifs opérationnels et **9 coalitions stratégiques** (Construction, Mobilité, Habitat...) pour réfléchir à la massification des actions, ont été constituées en vue de produire un effet multiplicateur, en favorisant les innovations, les partenariats et les mutualisations. La Métropole a encouragé et continuera d'encourager ces dynamiques en amont et tout au long du processus par le biais de diverses rencontres.

Les habitants du territoire sont également mobilisés et totalisent quelques **6000 engagements citoyens**, soutenus par la déclinaison territoriale de l'application WAG - We Act for Good, développée par le WWF France qui va continuer d'évoluer et de les accompagner au quotidien.



CONTACTS PRESSE

Métropole Rouen Normandie

Marion FALOURD

marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

WWF France

Eleonora TREMENTOZZI

etrementozzi@wwf.fr

06 35 34 73 52